

PREMIER COUP DE PELLE
HÔTEL DE LA JUSTICE DE PAIX
ESCH/ALZETTE



Préface

C'est pour moi une grande joie et un sentiment de satisfaction de pouvoir donner aujourd'hui le premier coup de pelle pour le nouvel Hôtel de la Justice de Paix de la ville d'Esch-sur-Alzette.

Ce bâtiment s'intègre dans le cadre du programme adopté par le Gouvernement visant l'amélioration des infrastructures du pouvoir judiciaire, la mise à disposition de conditions de travail appropriées pour l'exécution de son travail et de l'ensemble de ses missions complexes.

Par cette construction, adaptée aux besoins d'une Justice moderne, la Justice disposera d'un édifice répondant parfaitement à sa fonction et à son rôle qu'elle doit jouer dans l'Etat.

Il donnera une nouvelle image, une nouvelle identité à la Justice tout en lui permettant de fonctionner et de travailler de façon plus efficace et performante.

Avec son implantation au centre-ville à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville, le nouveau bâtiment de la Justice sera également plus visible et plus accessible pour le citoyen qui le fréquentera pour demander service.

Bâtiment à architecture ouverte, il documente également la volonté de transparence du pouvoir judiciaire.

Le « monolithe » proposé est un élément architectural et urbain fort, à expression contemporaine et à rayonnement symbolique. Il marquera incontestablement le quartier, le centre-ville d'Esch-sur-Alzette, qui se trouve dans une phase de grands changements urbains suite aux anciennes structures industrielles devenues vétustes.



L'Hôtel de la Justice de Paix

Implantation

Le projet trouve naissance au centre de la ville d'Esch-sur-Alzette au point de rencontre du tissu bâti ancien et des nouveaux développements du domaine Schlassgoart.

Par sa situation, le nouveau bâtiment de la Justice de Paix crée un lien entre les environnements et aménagements urbains existants et la place de l'Hôtel de Ville, noyau central de la ville.

Le bâtiment est délimité au sud par le boulevard Berwart réaménagé, à l'ouest par la rue de l'Alzette et la place de l'Hôtel de Ville et au nord par la rue Helen Buchholtz.

L'entrée principale du bâtiment, largement vitrée vers la place de l'hôtel de Ville, se trouve à l'angle nord-ouest du terrain.

Situé à deux pas de la gare, le bâtiment est également desservi de façon optimale par les transports en commun.



Volumétrie

Les différents corps du nouvel Hôtel de la Justice de Paix sont agencés autour d'un atrium central public pour former un objet cubique, épuré. Le bâtiment, sobre et soigné, aux lignes claires et à forte expression architecturale, possède une large ouverture au nord-ouest qui donne sur l'Hôtel de Ville et qui ouvre la perspective sur le domaine du Schlassgoart. L'entrée principale ainsi créée est encore prononcée par un grand auvent.



Agencement intérieur

L'organisation interne du bâtiment distingue les parties publiques, semi-publiques et celles réservées au personnel de la Justice.

Le grand foyer d'entrée, spacieux et ouvert sur plusieurs niveaux, est l'espace principal et la charnière centrale du bâtiment à partir de laquelle partent les escalier et ascenseur.

Au rez-de-chaussée et au premier étage se trouvent notamment les salles d'audience, les salles d'instructions ainsi que le service de consultations.

Les bureaux des juges et greffiers, non accessibles au public, se trouvent aux deuxième et troisième niveaux.

Aux étages, les ailes du bâtiment communiquent par des galeries ouvertes sur l'atrium.





Transparence

L'atrium est largement ouvert sur la ville par le biais d'une baie vitrée toute hauteur alors que des grandes verrières en toiture en assurent un éclairage naturel zénithal. La lumière est omniprésente au coeur du bâtiment.

La salle d'audience du rez-de-chaussée est également ouverte sur la ville par une série de baies vitrées verticales; celles-ci sont disposées entre des piliers qui empêchent la vue directe depuis l'extérieur.

Aussi, les deux salles d'audience du premier étage offrent avec leur grandes surfaces vitrées des vues sur la rue de l'Alzette et sur le domaine Schlassgoart.



Matériaux

Les éléments constructifs du bâtiment (murs, piliers, dalles) sont réalisés en béton armé, les cloisons de séparation étant prévues en plaques de plâtre pour des raisons de flexibilité d'aménagement intérieur.

Les façades du bâtiment se présentent sous forme de grandes plaques en béton sur lesquelles apparaissent quelques impressions ciblées affirmant ainsi la fonction de l'édifice.

Le traitement similaire des façades extérieures et intérieures de l'atrium renforce l'aspect monolithique du bâtiment dont les différentes ailes sont agencées autour de l'atrium public.

Des sols en béton sont mis en oeuvre dans la plus grande partie du bâtiment ; les traitements et polissages particuliers du béton confèrent à l'ensemble un aspect noble.

Les murs des couloirs donnant sur l'atrium sont de couleurs différentes. Ce jeu de couleurs donne à l'atrium un aspect dynamique et animé.

Le choix et les nuances subtiles des couleurs créent dans leur ensemble une atmosphère de calme et de sérénité.

Dans les salles d'audience dominent les murs en béton architectural lisse dont un soin particulier est donné au calepinage du coffrage. Ces salles impressionnent par leur qualité d'exécution, leur clarté et finesse.

Les panneaux acoustiques en bois mis en oeuvre en partie haute garantissent de bons niveaux de confort acoustique et d'audibilité.





Concept énergétique

Une attention particulière est accordée au concept énergétique novateur du bâtiment qui prend en compte l'architecture, les caractéristiques physiques du bâtiment et les équipements techniques en vue d'une optimisation de la consommation énergétique et du bien-être des utilisateurs.

Sont ainsi prévus notamment

- une isolation thermique et des vitrages performants permettant de réduire les déperditions thermiques.
- des installations techniques appropriées et efficaces minimisant les consommations tout en utilisant au maximum les moyens naturels à disposition :
 - refroidissement naturel nocturne avec utilisation de l'inertie thermique de la structure du bâtiment et des sols en béton.
 - refroidissement adiabatique de l'air frais.
 - tour de refroidissement profitant au maximum des possibilités de refroidissement naturel (free-cooling).
 - ventilo-convecteurs à faible consommation d'énergie, silencieux et évitant toute sensation de courant d'air.

La consommation maximale en énergie thermique sera de 30 kWh/m²a alors que l'énergie frigorifique nécessaire consomme 20 kWh/m²a.

Fiche technique

Programme

Rez-de-chaussée

foyer
grande salle d'audience
9 bureaux employés
archives
locaux techniques

Premier étage

2 petites salles d'audience
7 salles de réunion
archives

Deuxième étage

15 bureaux greffiers
archives

Troisième étage

15 bureaux juges de paix
salle de conférence
bibliothèque

Installations techniques

chaudière à condensation au gaz d'une puissance de 100 kW.
tour de refroidissement hybride de 47 kW.
système de ventilation de 6.000 m³/h avec déshumidification à énergie solaire.



Chiffres-clés

Volume bâti : 17'600 m³

Surface brute : 3'700 m²

Coût global prévisionnel : 14'000'000.- ttc (loi du 24 juillet 2007 / indice : 625,7)
(y compris aménagements extérieurs, mobilier, équipements, frais, honoraires et taxes)

Maîtrise d'œuvre

Architecte : Atelier d'Architecture et de Design Jim Clemes

Ingénierie génie civil : IC Lux

Ingénierie génie technique : BLS Energieplan

Bureau de contrôle : Socotec Luxembourg

Coordination sécurité et santé : Tangram

Organisme agréé : AIB Vinçotte



MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS
Administration des bâtiments publics

Textes: Administration des bâtiments publics
Documents graphiques: Atelier d'Architecture et de Design Jim Clèmes
Design: Accentaigu
Imprimerie: Hengen



MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS
Administration des bâtiments publics